

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUl représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gerard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 10 Juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 001-331/13/CC

■ Approbation du Compte Administratif 2012 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
DBP 13/9897/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Compte Administratif de l'exercice 2012 comporte le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de la Collecte et du traitement des déchets, du Transport, de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National, du Crématorium et des activités funéraires, ainsi que des Opérations d'aménagement.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion du Receveur des Finances de la Communauté Urbaine sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2012 pour le budget principal et les budgets annexes Collecte et traitement des déchets, Transport, Assainissement, Eau, Ports de Plaisance, Marché d'Intérêt National, Crématorium et des activités funéraires, ainsi que des Opérations d'aménagement.

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La loi n° 92-125 du 6 février 1992.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'en vertu des dispositions légales, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est tenu de présenter au Conseil de Communauté le bilan financier de l'exercice clos 2012 ;
- Qu'il convient d'approuver le Compte Administratif 2012.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2012 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

SOLDE CREDITEUR : 46 215 778,56 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-8 011 727,47		-49 126 127,57	-57 137 855,04
FONCTIONNEMENT	94 206 645,39	0,00	9 146 988,21	103 353 633,60
TOTAL	86 194 917,92	0,00	-39 979 139,36	46 215 778,56

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

SOLDE à 0,00 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-8 204 632,02		8 204 632,02	0,00
FONCTIONNEMENT	0,00		0,00	0,00
TOTAL	-8 204 632,02	0,00	8 204 632,02	0,00

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT

SOLDE à 0,00 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-37 643 075,65		35 065 768,26	-2 577 307,39
FONCTIONNEMENT	9 097 652,65	9 097 652,65	2 577 307,39	2 577 307,39
TOTAL	-28 545 423,00	9 097 652,65	37 643 075,65	0,00

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SOLDE DEBITEUR : 47 114,49 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-13 247 268,19		2 889 326,37	-10 357 941,82
FONCTIONNEMENT	18 874 835,70	13 247 268,19	4 683 259,82	10 310 827,33
TOTAL	5 627 567,51	13 247 268,19	7 572 586,19	-47 114,49

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SOLDE CREDITEUR : 10 888 437,49 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-3 143 685,68		1 548 323,28	-1 595 362,40
FONCTIONNEMENT	10 317 952,59	3 143 685,68	5 309 532,98	12 483 799,89
TOTAL	7 174 266,91	3 143 685,68	6 857 856,26	10 888 437,49

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

SOLDE DEBITEUR : - 511 546,18 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-1 760 862,30		1 760 862,30	0,00
FONCTIONNEMENT	619 100,44		-1 130 646,62	-511 546,18
TOTAL	-1 141 761,86	0,00	630 215,68	-511 546,18

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

SOLDE CREDITEUR : 204 887,16 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	134 333,63		70 553,53	204 887,16
FONCTIONNEMENT	0,00		0,00	0,00
TOTAL	134 333,63	0,00	70 553,53	204 887,16

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

ET ACTIVITES FUNERAIRES

SOLDE CREDITEUR : 1 104 752,83 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-1 132 117,39		-343 760,45	-1 475 877,84
FONCTIONNEMENT	2 575 242,46	1 132 117,39	1 137 505,60	2 580 630,67
TOTAL	1 443 125,07	1 132 117,39	793 745,15	1 104 752,83

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT

SOLDE CREDITEUR : 80 487,46 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-8 519 428,61		9 244 441,53	725 012,92
FONCTIONNEMENT	-652 209,57		7 684,11	-644 525,46
TOTAL	-9 171 638,18	0,00	9 252 125,64	80 487,46

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 10 Juillet 2013

Article 2 :

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, sont arrêtées les opérations de cette comptabilité aux montants présentés par Monsieur le Receveur des Finances de Marseille Municipale et retranscrits ci-après :

Total des soldes repris en début de gestion :	1 136 221,00 euros
Total des opérations « entrées » constatées au cours de la gestion :	69 765,80 euros
Total des opérations « sorties » constatées au cours de la gestion :	- 512 224,80 euros
Total des soldes à la clôture de la gestion :	693 762,00 euros

Article 3 :

Est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2012, document annexé à la présente délibération et comportant le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de la Collecte et du traitement des déchets, du Transport, de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National, du Crématorium et des activités funéraires et des Opérations d'aménagement.

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Principal, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	928 973 309,96 euros
Reprise des résultats antérieurs	86 194 917,92 euros
En dépenses de	968 952 449,32 euros
Solde	46 215 778,56 euros

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe Collecte et traitement des déchets, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	229 690 189,71 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 8 204 632,02 euros
En dépenses de	221 485 557,69 euros
Solde	0,00 euros

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe Transport, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	482 714 300,47 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 37 643 075,65 euros
En dépenses de	445 071 224,82 euros
Solde	0,00 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Assainissement, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	85 185 037,92 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 7 619 700,68 euros
En dépenses de	77 612 451,73 euros
Solde	- 47 114,49 euros

Article 8 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Eau, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	41 739 673,71 euros
Reprise des résultats antérieurs	4 030 581,23 euros
En dépenses de	34 881 817,45 euros
Solde	10 888 437,49 euros

Article 9 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe des Ports de plaisance, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	13 305 843,39 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 1 141 761,86 euros
En dépenses de	12 675 627,71 euros
Solde	- 511 546,18 euros

Article 10 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Marché d'Intérêt National, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	823 113,25 euros
Reprise des résultats antérieurs	134 333,63 euros
En dépenses de	752 559,72 euros
Solde	204 887,16 euros

Article 11 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Crématorium et activités funéraires, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	4 912 677,79 euros
Reprise des résultats antérieurs	311 007,68 euros
En dépenses de	4 118 932,64 euros
Solde	1 104 752,83 euros

Article 12 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe Opérations d'aménagement, un total d'opérations budgétaires :

En recettes de	33 888 071,03 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 9 171 638,18 euros
En dépenses de	24 635 945,39 euros
Solde	80 487,46 euros

Article 13 :

Est reconnue la sincérité des restes à réaliser.

Article 14 :

Est reconnue l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2012 du Receveur des Finances de la Communauté Urbaine sont en tous points analogues à ceux constatés dans le Compte Administratif 2012.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Finances et Budget

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI